

**Présentatrice avec comédien, face à face. Comédien** : Dis moi, t'as bien avancé sur le dossier principal ? J'ai l'impression que t'es à la bourre... Bon allez, si t'es pas très rapide au moins t'es plutôt canon c'est déjà ça ! ça va aider à faire patienter le client.

**La présentatrice claque des doigts, le comédien disparaît.**

**Présentatrice** : Le sexisme, on aimerait pouvoir le faire disparaître d'un claquement de doigt, mais c'est plus compliqué que ça.

En France, 80% des femmes sont confrontées au sexisme au travail.

Chez EDF, pour 81% des salariées, les attitudes ou décisions sexistes sont régulières.

Le sexisme est une attitude discriminatoire envers une personne en raison de son sexe. Il existe 3 formes principales de sexisme.

**Le sexisme ordinaire** celui qu'on ne voit plus : blagues, compliments ou critiques, sur l'apparence physique.

**Comédien** : Tu sais quelle est la différence entre toi et un répondeur ? Lui au moins il retient les messages », « Allez, c'est drôle, fais pas ta blonde.

**Présentatrice face caméra** : 2ème forme de sexisme : **Le sexisme bienveillant**, celui qui part d'une bonne intention prend souvent sa source dans une attitude paternaliste.

**Comédien** : Il a l'air difficile le créneau, tu ne veux pas que je t'aide ?

**Présentatrice** : **Le sexisme hostile**. C'est celui qui méprise ouvertement en associant machisme et misogynie.

**Comédien** : Tu pourrais faire des efforts, je ne sais pas ? Mettre du rouge à lèvres, essayer de ressembler à une femme quoi !

**Présentatrice** : Toutes ces formes de sexisme ont des impacts sur les personnes, le plus souvent les femmes: perte de confiance, dégradation de l'image de soi, humiliation ou encore isolement.

**Présentatrice** : Le sexisme, c'est puni par la loi et c'est encore plus vrai depuis la loi "Schiappa" de 2018 qui :

- Renforce la lutte contre les violences sexuelles.

- Fait entrer dans la définition du harcèlement les comportements à connotation sexuelle ou sexiste.
- Pénalise les comportements sexistes.
- Incite les entreprises à conduire des actions de sensibilisation et de prévention sur le sexisme.

*\*loi du 3 août 2018*

**Jingle : "GARDEZ À L'ESPRIT QUE..."**

**Présentatrice :** Les violences sont graduelles. Banaliser les agissements sexistes, c'est permettre des comportements plus graves, c'est ce que l'on appelle le continuum de la violence. (pyramide des violences à ses côtés qui se construit progressivement).

Banalise les comportements ou situations à risques, c'est laisser l'irréparable arriver. (pyramide des risques à ses côtés qui se construit progressivement).

Le Groupe EDF porte une « tolérance zéro » à l'égard du sexisme et s'engage à protéger ses salariés contre toutes les formes de violences au travail.

Si vous êtes victimes ou témoins de ces comportements, Vous pouvez contacter :

- Le référent CSE harcèlement sexuel et agissement sexistes de votre unité (faire apparaître à l'écran : retrouvez le référent dans ma situation RH sur VEOL)
- Le référent éthique de votre unité
- Votre manager ou votre RH

Vous pouvez aussi utiliser le dispositif d'alerte groupe.

**Écran de fin :**

**VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES**

**RÉAGIR**  
**PEUT TOUT**  
**CHANGER**

#NeRienLaisserPasser